

HÔTEL DE VILLE

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2008
DELIBERATION N° 2008/04/10 L

OBJET : Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres - Désignation des délégués du Conseil Municipal à la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges.

Le Conseil Municipal,

VU l'arrêté préfectoral n° 02-SPI-0038 du 22 mars 2002 portant création de la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres,

CONSIDERANT qu'il convient de désigner les membres de la Commission Locale chargée d'évaluer les transferts de charges,

PROCEDE à l'élection de deux membres titulaires et de deux membres suppléants qui siégeront pour la ville d'Yerres au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges,



Sont élus par 32 voix :

- Délégués titulaires :
-Mme Marie-Françoise ARTIAGA
-Mme Nicole LAMOTH

- Délégués suppléants :
-M. Claude POTHION
-M. Fabrice GAUDUFFE.

Fait et délibéré en séance, les jour mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Député-Maire,

Nicolas DUPONT-AIGNAN
Président de la Communauté
d'Agglomération du Val d'Yerres

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de la réception en Préfecture le 16/04/08
et de la publication le 16/04/08
60 Charles de Gaulle
YERRES Cedex
Tél : 03 60 49 76 00
Fax : 03 60 48 63 98

